

TENUE



Vous devez avoir des **vêtements adaptés aux conditions de travail** à savoir :

- Une tenue de pluie et des bottes si le temps est pluvieux et un t-shirt manches longues quelque soit le temps



- Des **chaussures adaptées** sont obligatoires



(montantes)

BON À SAVOIR



UNE CASQUETTE OU UN COUVRE-CHEF SONT OBLIGATOIRES, NOTAMMENT PAR FORTES CHALEURS AINSI QUE LES LUNETTES DE PROTECTION OU LA CASQUETTE FILET (ÉQUIPEMENT FOURNI PAR LE GE).

LA TENUE DU PARFAIT CASTREUR



* : À PRÉVOIR POUR LES CHANTIERS (NON FOURNIS PAR LE GROUPEMENT)

* : FOURNIS PAR LE GROUPEMENT

**LES
EQUIPEMENTS DE
PROTECTION
INDIVIDUELLE
(EPI)**

NOUS VOUS DISTRIBUONS
DES EPI : ILS SONT OBLIGATOIRES.
PENSEZ À LES PRENDRE CHAQUE
JOUR POUR POUVOIR TRAVAILLER EN
TOUTE SÉCURITÉ.



CONSULTEZ LA MÉTÉO POUR
CHOISIR VOTRE TENUE



NOTEZ LES INFOS
IMPORTANTES :
ORGANISATION, LIEUX DE
RENDEZ-VOUS